

LES NATIONS

SONADES; et Suites de SIMPHONIES
EN TRIO.

*En quatre Livres Séparés; pour la Comodité
des Académies de Musique;
Et des Concerts particuliers.*

PAR

MONSIEUR COUPERIN.

*Organiste de la Chapelle du ROY; ordinaire
de la Musique de la Chambre de sa MAJESTE,
pour le Clavecin &c.*

Prix en blanc 10.^{tt}

pour les quatre parties.

A PARIS.

Après { L'AUTEUR au Coin de la rue neuve des bons Enfans,
proche la place des Victoires.
Le sieur Boivin à la Règle d'or, rue Saint Honoré,
vis-à-vis la rue des Bourdonnois.

Avec Privilège du Roy.

1726.

Gravé par L. Buis.

AVEÛ,

De L'Auteur au Public.

Il y à quelques Années, déjà, qu'une Partie de ces Trios a été Composée: il y en ut quelques Manuscrits répandus dans le monde; dont je me déffie par la Négligence des Copistes. De tems à autres Jen ay augmenté le Nombre; et je crois que les Amateurs du Vray, en Seront Satisfaits. La Première Sonade de ce Recueil fut auscy la première que je Comporay; et qui, ait été Composée en France. L'Histoire même en est Singulière.

Charmé de celles du Signor Corelli, dont j'aimeray Les Ouwres tant que je Vivray; Ainsy que Les Ouvrages-francois de Monsieur de Lulli, j'hazarday d'en Composer vne, que je fis exécuter dans le Concert ou j'avois entendu celles de Corelli; Connoissant L'âpreté des francois pour Les Nouveautés-étrangeres, Sur toutes-choes; et me Déffiant de moy-même, je me rendis, par un petit mensonge-officieux, un très bon Service. Je feignis, qu'un parent que j'ay, effectivement, auprès du Roy de Sardaigne, M'avoit envoyé vne Sonade-d'un nouvel Auteur italien: Je Rangeai les Lettres de mon Nom, de façon que cela forma un Nom italien que je mis à la place. La Sonade fut devorée avec empressement; et j'en tairay La-pologie. Cela cependant m'encouragea. j'en fis d'autres; et mon Nom italienisé M'attira, Sous le Masque, de grands applaudissemens. Mes Sonades heureusement, prirent après de faveur pour que L'équivoque ne m'ait point fait rougir. j'ay Comparé ces premières Sonades avec celles que j'ay faites depuis; et n'y ay pas changé, ny augmenté grand-chose.

J'y ay joint Seulement de grandes Suites de Pièces aux quèlles les Sonades ne Servent que de Préludes, ou d'especes d'introductions.

Je Souhaite que le Public-desinterressé en Soit content. Car il y à toujours des Contradicteurs, qui sont plus à redouter que les bons Critiques, dont on tire Souvent, contre leur intention, des avis très Salutaires. Les premiers sont Méprisables; et je m'acquite, d'avance envers eux: avec Vvure. Il me reste un Nombre assez Considerable de ces Trios pour en former dans la Suite un Volume auscy Complet que Celuy-cy.

LES NATIONS

Sonades, et Suites de Symphonies
EN TRIO

Par Monsieur Couperin
Premier Ordre

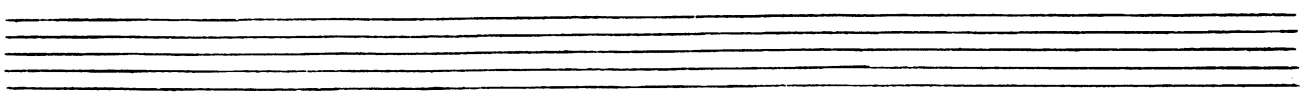
La
Françoise
1. Dessus

gravement

2
gayement

32
Rondement

Fournés



Premier Dessus

gayement

gravement

Vivement

Air

gracieusement

17

3

6/8

gayement

Premier Dessin

28

35

41

48

55

Fin

Allemande

Sans lenteur.

5

9

reprise

13

18

22

Fin

Premier Dessus

Premiere Courante

Noblement

5

reprise

10

15

Seconde Courante

un peu plus vite

5

reprise.

10

15

Sarabande

gravement

4

reprise.

12

petite reprise.

20

On ne reprend que la petite reprise.

Premier Dessus

Gigue

gayement

reprise.

doux

Tournés pour la Chaconne,
ou Passacaille

Chaconne
ou Passacaille,

moderement

vif & marque *doux* *pointé - Coulé*

doux *pointé marque*

105

Premier Dessus

Gavote

Menuet

Fin du Premier Ordre de
Trios

Second Ordre

Premier Dessus .

L'Espagnole

gravement; et mesuré

b

fort
p
très lentement

vivement
2

doux, et affectueusement
24 26 7
accompagnement

Premier Dessin

7 *légèrement*

7

13

18

24 *repos*

30 *repos*

32

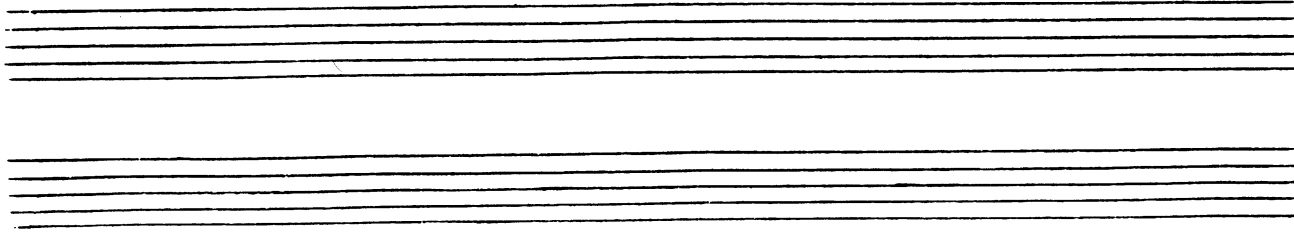
40 *doux*

48 *dir tendre*

54

62

Tourné's Vif



Premier Dessus

7 75 0 . . .

vivement, et marque

Allemande

gracieusement

P. Reprise

Courante

noblement

reprise

Seconde Courante

un peu plus vivement

reprise.

Sarabande

gravement

reprise.

12 *Gigue*
Lourée.

Premier Dessus

musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 6/4 time signature. The tempo marking is *modérément*. The staff contains six measures of music with various ornaments and dynamics.

musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 6/4 time signature. The staff contains six measures of music, including a repeat sign and dynamic markings.

musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 6/4 time signature. The staff contains six measures of music, including a repeat sign and dynamic markings.

musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 6/4 time signature. The staff contains six measures of music, including a repeat sign and dynamic markings.

musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 6/4 time signature. The staff contains four measures of music, including a repeat sign and dynamic markings.

musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 6/4 time signature. The staff contains two measures of music, ending with a double bar line and repeat sign.

Gavote

musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 2/4 time signature. The tempo marking is *tendrement, sans lenteur.* The staff contains six measures of music, including a repeat sign and dynamic markings.

musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 2/4 time signature. The staff contains six measures of music, including a repeat sign and dynamic markings.

musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 2/4 time signature. The staff contains six measures of music, including a repeat sign and dynamic markings.

Empty musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 2/4 time signature.

Empty musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 2/4 time signature.

Empty musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 2/4 time signature.

Empty musical staff with treble clef, key signature of one flat, and 2/4 time signature.

Rondeau

afectueuxment

fin 1. Couplet

Rxx 2. Couplet

Rxx fin 3. Couplet

Rondeau, jusqu'au mots fin.

Bourée.

gayement

reprise

Double de la Bourée précédente.

reprise.

Passacaille

Noblement et marqué

doux

vivement, et fort

doux

f

Premier Dessus

112

Musical staff 112-122: Treble clef, key signature of two flats (B-flat and E-flat). The staff contains a melodic line with various note values, including eighth and sixteenth notes, and rests. The music concludes with a double bar line.

123

Musical staff 123-132: Continuation of the melodic line from the previous staff, featuring similar rhythmic patterns and note values.

133

Musical staff 133-142: Continuation of the melodic line. The word *doux* is written below the staff towards the end of the line.

143

Musical staff 143-152: Continuation of the melodic line. The word *fort* is written below the staff towards the end of the line.

153

Musical staff 153-160: Continuation of the melodic line, ending with a double bar line.

160

Musical staff 160-165: Continuation of the melodic line, ending with a double bar line and a fermata.

*Fin du Second ordre.
de Trios*

Five empty musical staves, each consisting of a five-line staff with a clef and a key signature, intended for the continuation of the Trio section.

Troisième Ordre

E2R1

Premier Dessus

L'impériale

gravement

no! appoggiatura

doux

22/22

22/22 2nd page

vivement

piano

Premier Dessus.

Handwritten musical score for Premier Dessus, featuring ten staves of music with various annotations and performance instructions.

Staff 1: *gravement et marqué.* (3)

Staff 2: *me*, *très lentement* (13)

Staff 3: *légèrement* (8)

Staff 4: *less* (15)

Staff 5: *fort* (29)

Staff 6: *fort* (42)

Staff 7: *time* (53)

Staff 8: *a little's straight*, *more* (64)

Staff 9: *Rondement*, *de Vred.* (87)

Staff 10: *de Vred.* (12)

Staff 11: (22)

The score includes various musical notations such as slurs, accents, and dynamic markings. Handwritten numbers (3, 8, 13, 15, 29, 42, 53, 64, 87, 12, 22) are placed above the staves, likely indicating measure numbers. The notation is in treble clef with a 3/2 time signature.

Musical staff 1 (measures 1-8). *Vivement*

Musical staff 2 (measures 9-14)

Musical staff 3 (measures 15-20)

Musical staff 4 (measures 21-30)

Musical staff 5 (measures 31-38)

Musical staff 6 (measures 39-46)

Musical staff 7 (measures 47-54)

Musical staff 8 (measures 55-60)

Musical staff 9 (measures 61-68)

Musical staff 10 (measures 69-76)

Musical staff 11 (measures 77-84)

Musical staff 12 (measures 85-92)

Premier Dessus

89

97

103

110

Fin

Allemande

Sans lenteur

4

Reprise.

8

12

16

Renvoy

Courante

3/2

2

2

reprise

14

Premier Dessus

20

Seconde
Courante
plus marquée,

First staff of music for Seconde Courante, measures 1-5. The key signature has one flat (B-flat), and the time signature is 3/2. The music features a rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes with various ornaments and slurs.

Second staff of music for Seconde Courante, measures 6-10. It continues the rhythmic pattern from the first staff, ending with a double bar line.

Third staff of music for Seconde Courante, measures 11-15. It begins with a *reprise* marking and continues the piece.

Fourth staff of music for Seconde Courante, measures 16-20. It concludes the piece with a final cadence.

Sarabande

First staff of music for Sarabande, measures 1-9. The key signature has one flat, and the time signature is 3/4. The tempo marking is *tendrement*. The music is characterized by a slow, graceful melody with many ornaments.

Second staff of music for Sarabande, measures 10-17. It begins with a *reprise* marking and continues the piece.

Third staff of music for Sarabande, measures 18-24. It concludes the piece with a final cadence.

100
Bourée

First staff of music for Bourée, measures 1-6. The key signature has two flats (B-flat and E-flat), and the time signature is 2/4. The tempo marking is *gayement*. The music is a lively dance piece with a repeating rhythmic motif.

Second staff of music for Bourée, measures 7-12. It continues the piece.

Third staff of music for Bourée, measures 13-18. It concludes the piece with a final cadence.

Four empty musical staves at the bottom of the page, indicating the end of the manuscript.

Gigue

6/4

Dans legerete moderie.

5

reprise

10

15

Rondeau

80

gayement

7

fin. 1^{er} Couplet

15

Rxx. 2^e Couplet

22

Rxx. fin.

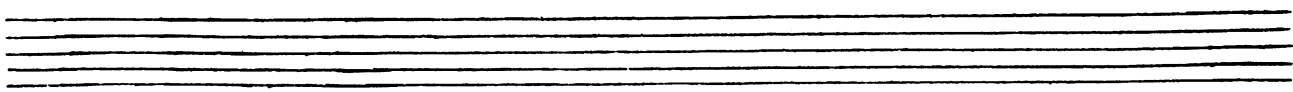
29

3^e Couplet

36

44

Rondeau, jusqu'au mot fin



Chaconne

Premier Dessus

110

118

127

136

less

gayement

144

152

161

170

178

186

doux

195

Menuet

9

reprise

17

Fin.

Quatrième Ordre

La Piémontoise

gravement

8

19

26

Vivement

32

35

41

45

less

Premier Dessus

gravement

notes égales, et rondement

vivement, et marque.

lentement

Air
gracieusement

Fournés pour la Suite.

Premier Dessus

2
Air

9
doux

18
fort *doux* *fort*

27
doux

36
gravement et marque

45
légèrement

53

Allemande

Noblement, et sans lenteur

Reprise.

Courante

Reprise

Tournés pour la Seconde Courante

Seconde Courante

plus gayem.

reprise

14

18

22

Sarabande

tendrement

7

reprise

15

22

Rondeau

6

Gayement

13

19

fin 1^{er} Couplet

25

30

R. 2^e Couplet

36

41

R. fin. 3^e Coup-

48

55

R. X

Gigue

affectueuxment; quoy que légèrement

reprise

doux

fin

*Fin du Premier Livre
de Trios*

Privilege General

Louis Par la Grace de Dieu, Roy de France et de Navarre: a nos amez et feaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prévot de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, et autres nos justiciers qu'il appartiendra, Salut François Couperin Compositeur organiste de nôtre Chapelle et cy-devant Maître de Clavecin de nôtre très Cher et bien aimé petit fils le d'Auphin. Duc de Bourgogne nous a fait très humblement représenter qu'il desireroit donner au Public plusieurs pièces de Musique de sa Composition s'il nous plaisoit de luy accorder nos lettres de Privilèges sur ce necessaires. A Ces Causes, nous luy avons permis, et permettons par ces presentes de faire graver et imprimer par tels graveurs et imprimeurs que bon luy semblera toutes les pièces de Musique de sa composition tant pour la Vocale que pour l'Instrumentalle Conjointement ou Separément en telle forme, et marge, Caractere, et partition, qu'il jugera a propos, jecue vendre par luy, ou par autre dans toute l'étendue de nôtre Royaume, pays, terres ou Seigneuries de nôtre Obeissance, pendant le tems et espace de Vingt Années Consecutives a compter du jour de la datte des presentes. Faisons deffense a tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs, et autres personnes, de quelque qualité, et condition quelles soient, en quelque lieu de nôtre Royaume que ce soit de graver, imprimer, faire graver, ou faire imprimer, Vendre, ny debiter, ny contre-faire les dites Pièces de Musique, en tout ny en partie, sous quelque pretexte que ce soit, mesme d'impression estrangere, et autrement, sans le Consentement par escrit de l'exposant ou de ses ayans cause, sous peine de Confiscation des planches et des Exemplaires contrefaits, et trois mille Livres d'amende contre chascun des contrevenans, aplicable un tiers a l'Hospital general de nôtre bonne Ville de Paris, un tiers a l'Exposant et l'autre tiers au Denonciateur, et de tous depens, dommages, et interests. a la Charge que ces presentes seront enregistrées es Registres de la Communauté des Imprimeurs et Libraires de Paris dans trois mois de ce jour, que la gravure, et impression des dites pièces de Musique sera faite dans nôtre Royaume, et non ailleurs, et ce en bon papier, et beaux Caracteres conformement aux reglemens de la Librairie, et qu'avant de les exposer en Vente, il en sera mis deux Exemplaires en nôtre Bibliothèque publique, un autre dans le Cabinet des Livres de nôtre Chasteau du Louvre, et un en celle de nôtre cher et feal Chevalier Chancelier de France le sieur Phelipeaux Comte de Pontchartrain Commandeur de nos Ordres, le tout a peine de nullité des presentes, du contenu des-quelles, Vous Mandons et enjoignons de faire jouir l'exposant plainement et paisiblement sans souffrir qu'il luy soit fait aucun trouble ou empeschement, Voulons que la Copie des presentes qui sera imprimée au commencement ou a la fin de chascun des dits Ouvrages, soit tenue pour daument Signifiée, et quaux coppies collationnées par l'un de nos amez et feaux Conseillers Secretaires, foy soit adjouté comme a l'original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution des presentes, tous actes requis et necessaires sans autre permission et nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, et lettres a ce contraires: Car Tel est nôtre plaisir. Donnée a Versailles ce quatorzième jour de May l'an de grace mil sept cent treize Et de nôtre regne le Soixante onze.

Par le Roy en Son Conseil

Signé Lauthier avec Paraphe et Scellé

Registré sur le Registre N^o 3. de la Communauté des Libraires et Imprimeurs de Paris, Page 616. N^o 692. Conformement aux Reglemens, et notamment à l'Arrêt du 15 Aoust 1705. fait à Paris ce 7 Juin 1713. Signé L. Jofre, Syndic.

Les Exemplaires ont été fournis.

Gravé par L. Hüe